

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 18420 Numéro SIREN : 841 226 012 Nom ou dénomination : A SAVOIR EGAL

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2021 sous le numéro de dépôt 44678

COMPTES ANNUELS

A Savoir égal
149 avenue du Maine
75014 PARIS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

AD Conseils & Audit
6 rue Morère
75014 PARIS 14EME

SOMMAIRE

Etats financiers	3
Bilan	4
Bilan	5
Compte de résultat	6
Compte de Résultat	7
Annexe	9
Principes comptables, méthodes d'évaluation	10

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 000		1 000	1 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	1 000		1 000	1 000
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	10 480		10 480	4 200
Autres créances	4 877		4 877	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 315		31 315	65 158
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	46 671		46 671	69 358
TOTAL GÉNÉRAL	47 671		47 671	70 358

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	18 435	
Résultat de l'exercice	52	18 435
Provisions réglementées		
Capitaux propres	23 487	23 435
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	576	480
Autres dettes	23 608	46 443
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
Produits constatés d'avance		
Dettes	24 184	46 923
TOTAL GÉNÉRAL	47 671	70 358

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		60 825	76 833
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	44
Produits d'exploitation		60 826	76 877
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		6 328	11 484
Impôts, taxes et versements assimilés		77	77
Rémunération du personnel		39 662	31 800
Charges sociales		14 697	11 828
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	1
Charges d'exploitation		60 765	55 190
RESULTAT D'EXPLOITATION		61	21 688
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices		9	3 253
BÉNÉFICE OU PERTE		52	18 435

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	9	
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	61	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	61	

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A SAVOIR EGAL

Société par actions simplifiée

Au capital social de 5000 €

Siège Social : 149 avenue du Maine - 75014 Paris

Numéro RCS : 841 226 012 R.C.S. Paris

« *La société* »

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires
en date du 14 mai 2021**

Le 14/05/2021, à 17h, les actionnaires de la société A savoir égal, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé 149 avenue du Maine - 75014 Paris, immatriculée au RCS de Paris, sous le numéro 841 226 012, se sont réunis au 51 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 09/04/2021.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par Anne-Cécile Geoffroy, présidente de *la société*.

Elle est également désignée secrétaire de la séance.

La présidente communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant chacun 250 actions sur les 500 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

La présidente rappelle que l'assemblée générale est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
- Augmentation de la rémunération de la présidente et de la directrice générale.
- Distribution de dividendes.
- Pouvoirs en vue des formalités.

ALG ES

Agissant en qualité des seules associées de la Société A savoir égal, détenant ensemble les 500 actions formant le capital social de *la société*, Anne-Cécile Geoffroy et Elodie Sarfati ;

Après avoir pris connaissance des statuts de *la société* et des documents suivants :

- comptes annuels 2020
- le bilan synthétique provisoire
- le compte de résultat synthétique provisoire

Ont soumis au vote les décisions suivantes conformément à la faculté qui leur est offerte par les dispositions de l'article 17.3 des statuts de *la société* :

Première décision :

Les Associées de *la société* approuvent les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 92 euros au report à nouveau.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision :

Augmentation de la rémunération de la présidente et de la directrice générale.

Les Associées, après avoir rappelé que la présidente, Anne-Cécile Geoffroy et la directrice générale, Elodie Sarfati, étaient jusqu'à présent rémunérées par *la société* 1000 euros bruts par mois chacune au titre de leurs mandats, décident que cette rémunération sera augmentée de 200 euros bruts mensuels à partir du mois de juin 2021 pour une durée indéterminée.

La rémunération mensuelle s'élèvera ainsi à 1200 euros bruts par mois pour chacune des mandataires. Les charges liées à cette rémunération sont supportées par *La société*.

Par ailleurs les frais exposés dans le cadre de leurs mandats leur seront remboursés par *la société* sur présentation de justificatifs.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision :

Distribution de dividendes

La collectivité des associés décide une distribution de dividendes pris dans le report à nouveau pour un montant de 8967,50 euros.

Ils seront répartis en fonction des apports de chacune des associées.

Alg ES

Il est rappelé que depuis la création de la société, aucune distribution de dividendes n'est intervenue.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Quatrième décision :

Pouvoirs pour formalités

Les associées donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 17.3 des statuts de *la société*, par Anne-Cécile Geoffroy et Elodie Sarfati pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures



A SAVOIR EGAL

Société par actions simplifiée

Au capital social de 5000 €

Siège Social : 149 avenue du Maine - 75014 Paris

Numéro RCS : 841 226 012 R.C.S. Paris

Feuille de présence

Nom de l'associée et adresse	Nombre de parts sociales	Signature
Elodie Sarfati 51 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves	250	
Anne-Cécile Geoffroy 32 rue de Metz - 77400 Lagny-sur-Marne	250	

Je certifie l'exactitude des informations inscrites sur la feuille de présence ainsi que le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 14/05/2021 à Vanves

Signature du Président

Nom du Président


GEOFFROY Anne-Cécile